Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20260629-S04-CC-59-26-A-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/07/2026
Mise ne ligne le 03/07/2026

29 JUIN 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Budgets Supplémentaires 2026

CHIFFRES CLEFS

- Budgets supplémentaires 2026 consolidés
  - + 24 M€ en fonctionnement
  - + 33 M€ en investissement

- Intégration des résultats 2025

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2025 = + 35,6 M€

- 12,3 M€ affectés en recette/réserve d'investissement (1068)
- 23,3 M€ reportés en section de fonctionnement (002).

- Recours à l'emprunt théorique = 27 M€ au BS (après 40 M€ inscrits au BP 2026).

MODIFICATIONS MAJEURES

❑ AJUSTEMENTS DE LA FISCALITE

1 - FISCALITE LOCALE

- Baisse THRS (*Taxe habitation sur résidence secondaires*) = - 0,16 M€
- TASCOM (*Taxe sur les surfaces commerciales*) – 0,16 M€

2 - FISCALITE NATIONALE

- Croissance atone de la Fraction de TVA nationale – 0,2 M€

❑ MESURES DE LA LOI DE FINANCES 2026

- Baisse des compensations fiscales – 1 M€
- Reversements DILICO 2025-2026 : + 0,97 M€.

MODIFICATIONS MAJEURES

AJUSTEMENT DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

- Suppression de la subvention théorique au budget Déchets grâce à la reprise des résultats.
- Subventions d'équilibre maximales aux budgets annexes : 6,7 M€.

AJUSTEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT DEPENSES

- Ajustements de calendriers et révision des opérations d'investissement.
  - Zone des touches
    - Travaux réhabilitation + 170 K€
    - Voirie Ex Bona Sabla + 550 K€
  - STADE LE BASSER : Acquisition terrains : + 260 K€
  - Aménagement des locaux TUL et station d'avitaillement + 530 K€

AJUSTEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT RECETTES

- Décalage du FCTVA : perte temporaire de 1,5 M€ en recettes d'investissement (loi de finances 2026)
- Subventions terrains de football synthétiques : +525 K€



Hôtel Communautaire
1, place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex

T 02 43 49 46 47
F 02 43 49 46 50
laval-agglo@agglo-laval.fr

www.agglo-laval.fr